

Yaoundé, le

- 7 NOV 2025

LETTRÉ CIRCULAIRE N° 012/GR/2025
Portant organisation du recrutement des Agents d'Encadrement Moyen
(AEM)

Dans la perspective de la suite du processus de recrutement des Agents d'Encadrement Moyen prévu au titre de l'exercice 2025, suivant Avis de concours du 17 mars 2025, les dispositions suivantes sont arrêtées.

I- Publication de la liste des candidats pré – sélectionnés

La liste des candidats autorisés à concourir conformément aux critères de sélection indiqués dans l'Avis de concours du 17 mars 2025, est jointe en annexe de la présente Lettre Circulaire.

II- Modalités d'organisation des épreuves

Les épreuves de sélection se dérouleront en trois (03) phases réparties comme suit :

▪ **Première phase : Tests psychotechniques et Culture Générale**

La première phase du concours consistera en des tests psychotechniques et une épreuve de culture générale, qui s'effectueront en ligne pour tous les candidats présélectionnés. A cet effet, les candidats devront se connecter sur des ordinateurs munis d'une caméra active et d'une connexion Internet fluide ou de haut débit. Les paramètres de connexion seront communiqués directement aux candidats par voie électronique.

Les candidats composeront selon le détail ci-après :

EPREUVE	DURÉE	HORAIRE
Culture Générale	1 h 00'	8 h 30' – 9 h 30'
Tests psychotechniques	1 h 00'	10 h 00' – 11 h 00'

La Culture Générale portera sur la connaissance de la BEAC, de ses activités, de l'environnement bancaire de la Sous-région, l'actualité socioéconomique internationale et les enjeux de la Banque Centrale.

N°:SEQ. 023/2025



Les tests psychotechniques seront axés sur l'évaluation des capacités cognitives, des motivations professionnelles, de la personnalité et des risques de comportement liés à l'éthique au travail.

▪ **Deuxième phase : Epreuve technique selon le poste choisi**

L'épreuve technique se déroulera suivant le poste initialement choisi par le candidat pour tous les profils retenus.

Cette épreuve consistera à évaluer la maîtrise des concepts, du traitement des cas pratiques et des opérations ainsi que la connaissance des procédures qui s'y rapportent.

Les candidats composeront en présentiel à la même date et à la même heure dans les différents Centres d'examen retenus, ci-après :

PAYS	CENTRES D'EXAMEN	DURÉE	HORAIRE
Cameroun	Siège de la BEAC à Yaoundé	1 h 30'	8 h 30' – 10 h 00'
Centrafrique	Direction Nationale à Bangui		
Congo	Direction Nationale à Brazzaville		
Gabon	Direction Nationale à Libreville		
Guinée Equatoriale	Direction Nationale à Malabo		
Tchad	Direction Nationale à N'Djamena		

▪ **Troisième phase : Entretiens individuels**

Les entretiens individuels se dérouleront dans les Directions Nationales de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale suivant le programme de passage des candidats admissibles qui sera défini à cet effet.

III- Autres dispositions

Les dates des différentes épreuves ainsi que les consignes complémentaires de composition seront communiquées directement par voie électronique aux adresses communiquées lors de la soumission des candidatures.

Seuls les candidats retenus à l'issue de chaque phase seront convoqués à l'étape suivante.

Les frais de déplacement et de séjour dans les villes abritant les centres d'examen sont à la charge des candidats. Cependant, ceux qui se trouveront hors de leur lieu d'examen à la date du concours pourront se présenter au site de composition le plus proche. ***Cette information devra être communiquée à la BEAC 72 heures avant la date d'examen à l'adresse : recrutement@beac.int./-***



Yvon SANA BANGUI

N°:SEQ.023/2025